



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

cancer

Question écrite n° 18268

Texte de la question

M. Jean-Luc Moudenc interroge M. le ministre du redressement productif sur l'insertion de Sanofi dans le projet de Canceropôle-Oncopôle à Toulouse. En effet, Sanofi dispose d'une recherche performante en Oncologie et avait signé un accord de recherche avec l'Institut Claudius Regaud, pilier du Canceropôle-Oncopôle. La récente valse-hésitation de la direction de Sanofi et du Gouvernement sur le devenir du site toulousain de Sanofi laisse planer le doute sur la réalité d'une inscription future de Sanofi au sein de ce projet européen de recherche de pointe. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui indiquer de quelles informations il dispose quant aux intentions de Sanofi vis-à-vis de sa participation au sein du Canceropôle-Oncopôle et s'il compte demander à la direction de ce laboratoire pharmaceutique une telle collaboration sur ce site de recherche de pointe.

Texte de la réponse

Le groupe Sanofi a un fort ancrage sur le territoire national : Sanofi emploie 28 000 personnes sur le territoire français, ce qui constitue un quart de son effectif mondial, et la moitié de son effectif de recherche et développement, alors que le marché français ne représente que 7 % du chiffre d'affaires du groupe. Depuis juillet 2012, le groupe Sanofi partage avec les représentants du personnel des réflexions portant sur ses activités en France à l'horizon 2015. Les dirigeants du groupe Sanofi ont indiqué que leur groupe connaissait une baisse importante de la mise au point de nouvelles molécules, tandis que la France compte neuf sites de recherche et développement. Les dirigeants du groupe ont exclu tout recours à des procédures de licenciement. Néanmoins, ce plan de réorganisation est susceptible de conduire à une diminution d'emplois. Le Gouvernement, et en particulier le ministre du redressement productif, a exprimé clairement sa désapprobation de ce plan annoncé en juillet 2012, ce qui a conduit le groupe Sanofi à modifier très largement ses intentions initiales : dans la version présentée aux salariés à l'automne 2012, les pertes d'emplois seraient de l'ordre de 900 alors que les premières estimations relatives aux intentions initiales du groupe Sanofi faisaient état de plus de 2 000 suppressions d'emplois. Une mission a été confiée, en février 2013, à un expert indépendant, M. Jean-Pierre Saintouil, directeur du pôle santé de Toulouse Tech Transfer, sur l'avenir du site de Sanofi à Toulouse. A l'écart de toutes pressions, M. Saintouil doit examiner le potentiel de Sanofi à Toulouse et sa place au sein de l'écosystème de santé toulousain. Son rapport est attendu pour la fin avril 2013.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Moudenc](#)

Circonscription : Haute-Garonne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18268

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Redressement productif

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 février 2013](#), page 1497

Réponse publiée au JO le : [16 avril 2013](#), page 4254